



Conseil économique et social

Distr. générale
7 avril 2020

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-seizième session

Bangkok, 21 mai 2020

Point 5 d) de l'ordre du jour provisoire*

Examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique : réduction des risques de catastrophe

Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes sur les travaux de sa quatrième session

Résumé

La quatrième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes s'est tenue à Islamabad le 20 février 2020, à l'invitation de l'Autorité pakistanaise de gestion des catastrophes. Le Conseil a abordé des questions programmatiques, administratives et financières. Il a approuvé le rapport sur les activités menées par le Centre depuis sa troisième session et s'est félicité de la ratification finale de l'accord avec le pays hôte. Le Conseil a approuvé le rapport sur la situation administrative et financière du Centre et a encouragé les membres et les membres associés à mobiliser un soutien financier ou en nature pour soutenir les activités du Centre. Le Conseil a approuvé le programme de travail du Centre pour 2020, à qui il a demandé d'élaborer un programme de travail stratégique pluriannuel qui sera soumis pour approbation à la cinquième session du Conseil. Il a également pris note des recommandations issues de la réunion d'experts de haut niveau sur la gestion de l'information sur les catastrophes, qui s'est tenue à Islamabad les 19 et 20 février 2020, et a suggéré que celles-ci soient incluses dans le programme de travail et les activités du Centre.

Le Conseil a approuvé les recommandations faites lors de l'examen du Centre, qui avait été mené à la demande du secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, conformément à sa résolution 71/11, adoptée en 2015.

Le Conseil a remercié le Gouvernement de la République islamique d'Iran pour son engagement volontaire et les généreuses contributions financières qu'il continuait d'apporter au Centre et a exprimé sa reconnaissance au Gouvernement de Macao (Chine) et au Gouvernement cambodgien pour les contributions volontaires supplémentaires en espèces qu'ils avaient versées au Centre. Le Conseil a remercié le Gouvernement turc d'avoir manifesté l'intérêt d'accueillir la cinquième session du Conseil et a exprimé sa gratitude au Gouvernement pakistanais d'avoir fait preuve d'hospitalité en accueillant sa quatrième session.

* ESCAP/76/L.1/Rev.1.

I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention

1. Les décisions ci-après, adoptées par le Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes, sont portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) :

Décision 1

Le Conseil d'administration du Centre approuve le rapport sur les activités du Centre depuis la troisième session du Conseil.

Décision 2

Le Conseil prend note avec satisfaction de la ratification définitive de l'accord avec le pays hôte, notifiée par la République islamique d'Iran, et approuve le rapport sur la situation administrative et financière du Centre. Le Conseil a bon espoir que l'accord administratif et financier puisse également être finalisé dans les meilleurs délais.

Le Conseil encourage les membres et les membres associés à mobiliser un soutien financier ou en nature pour le Centre et à jouer un rôle actif dans l'exécution de son programme de travail.

Décision 3

Le Conseil recommande au Centre de privilégier une approche multirisque globale en ce qui concerne ses activités de renforcement des capacités et de coopération régionale, approuve le programme de travail pour 2020 (voir point 5 de l'ordre du jour) dans le cadre du sous-programme de la Commission sur les technologies de l'information et de la communication et la réduction et la gestion des risques de catastrophe, et demande au Centre d'élaborer un programme de travail stratégique pluriannuel qui sera soumis pour approbation à la prochaine session du Conseil.

Décision 4

Le Conseil prend note des recommandations issues de la réunion d'experts de haut niveau sur la gestion de l'information sur les catastrophes, tenue à Islamabad les 19 et 20 février 2020, figurant à l'annexe II du présent document, et recommande que le Centre incorpore ces recommandations dans son futur programme de travail dans les limites du champ de ses activités et de son mandat, et compte tenu des fonds disponibles.

Décision 5

Le Conseil approuve les recommandations issues de l'examen du Centre présentées par le consultant indépendant. Il recommande également que le Centre incorpore ces recommandations, y compris celles concernant les orientations du programme, dans son futur programme de travail dans les limites du champ de ses activités et de son mandat, et compte tenu des fonds disponibles.

Le Conseil recommande que le Centre tire parti des vastes réseaux de partenariats et des progrès accomplis dans les programmes qui ont été lancés au titre de ses trois piliers thématiques pour la mise en œuvre de son programme de travail relatif à la gestion de l'information sur les catastrophes.

Décision 6

Le Conseil remercie le Gouvernement de la République islamique d'Iran de son engagement volontaire et de la contribution financière généreuse qu'il continue d'apporter au Centre. Il remercie également le Gouvernement de Macao (Chine) et le Gouvernement cambodgien des contributions volontaires supplémentaires en espèces apportées au Centre.

Le Conseil sait gré au Gouvernement turc d'avoir exprimé l'intérêt d'accueillir la cinquième session du Conseil.

Le Conseil exprime sa gratitude au Gouvernement pakistanais qui a fait preuve d'hospitalité en accueillant sa quatrième session.

II. Compte rendu des travaux

A. Rapport sur les activités du Centre depuis la troisième session du Conseil d'administration (Point 2 de l'ordre du jour)

2. Le Conseil était saisi du rapport sur les activités menées par le Centre depuis sa troisième session. Le secrétariat a informé le Conseil des progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions prises et des recommandations que ce dernier avait faites à sa troisième session concernant le plan de travail pour 2019.

3. Le Conseil a indiqué que, parmi les progrès faits en vue de la mise au point d'un répertoire d'information et de savoir, le Centre avait entrepris une étude pour examiner l'offre et la demande en matière de gestion de l'information sur les catastrophes dans la région. Aussi le Centre avait-il procédé, à la demande officielle des États membres, à un examen institutionnel de toutes les recommandations et résolutions sur la gestion de l'information et la réduction des risques. Il s'était également penché sur la disponibilité et l'accessibilité des plateformes de gestion de l'information sur les risques aux niveaux mondial et régional, et ayant examiné la situation actuelle des pays pilotes, il avait bien compris leurs priorités en ce qui concerne l'amélioration de la disponibilité et de la gestion des données sur les risques ainsi que la mise au point d'un outil, destiné aux pays, d'autoévaluation en matière d'information sur les risques. Le Centre a contribué au rapport de 2019 sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique, intitulé *Asia-Pacific Disaster Report 2019: The Disaster Riskscape across Asia-Pacific – Pathways for Resilience, Inclusion and Empowerment*, qui a utilisé l'Atlas des risques de catastrophe en Asie-Pacifique comme source de données. En partenariat avec la CESAP, le Centre a également facilité l'utilisation de cartes en haute résolution pour sonder les zones touchées par les inondations qui avaient frappé la République islamique d'Iran.

4. Le Conseil a pris note des progrès réalisés dans le domaine des services de renforcement des capacités. À la demande du Conseil lors de sa troisième session, le Centre, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, l'équipe de pays pour la République islamique d'Iran et des instances gouvernementales de ce pays, notamment l'Organisation de la planification et du budget, l'Organisation nationale de gestion des catastrophes et le Centre de recherche sur les routes, le logement et le développement urbain, a formé des experts et des organismes gouvernementaux aux méthodes permettant d'assurer le suivi du Cadre de Sendai et d'évaluer les pertes et

dommages causés par les catastrophes. Au lendemain des inondations de 2019 en République islamique d'Iran, le Centre a apporté son assistance technique au Gouvernement de ce pays et aux organismes des Nations Unies pour faciliter l'évaluation des besoins après la catastrophe. En outre, en collaboration avec l'Université de Téhéran et le Comité spécial chargé de faire rapport sur les inondations de 2019 en Iran, le Centre a donné l'occasion aux institutions, experts et professionnels nationaux et régionaux d'échanger des idées, des connaissances et des données d'expérience sur la gestion efficace des inondations, dans un esprit de coopération Sud-Sud et régionale aux fins de la gestion des risques d'inondation. Le Centre a également contribué à une consultation d'experts sur l'évaluation scientifique des risques de tsunami pour la zone de subduction du Makran, tenue le 8 mars 2019, qui a été organisée par la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

5. Le Conseil a indiqué qu'en ce qui concerne les services régionaux d'information sur les catastrophes transfrontières, le Centre avait organisé – en réponse à une demande formulée par le Conseil lors de sa troisième session – une réunion d'experts sur la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière, tenue à Bangkok les 27 et 28 août 2019 en marge de la session du Comité de la réduction des risques de catastrophe, et mis au point un plan d'action régional pour le partage de l'information et le renforcement des capacités en Asie et dans le Pacifique. En collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Centre avait organisé un atelier technique à Genève les 30 et 31 octobre 2019 afin de mettre au point une méthode viable pour évaluer les risques liés aux tempêtes de sable et de poussière dans les régions. Cet atelier a rassemblé des spécialistes de la modélisation des risques ainsi que des experts et des prévisionnistes du phénomène des tempêtes de sable et de poussière. Lors de la réunion du Comité directeur du Système d'annonce et d'évaluation des tempêtes de sable et de poussière organisée par l'Administration météorologique chinoise, le Centre a obtenu de nouvelles informations grâce à son travail en partenariat avec l'OMM pour mettre au point une méthode permettant d'évaluer le risque à long terme de tempêtes de sable et de poussière en Asie et dans le Pacifique. Le Centre a également participé à la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification en septembre 2019.

6. Le représentant du Gouvernement de la République islamique d'Iran a reconnu et salué l'action et le travail menés par le Centre depuis la dernière réunion du Conseil. Le représentant a également remercié l'équipe du Centre, le secrétariat de la CESAP et tous les membres du Conseil pour leur soutien.

7. Le représentant du Gouvernement pakistanais, qui présidait la réunion du Conseil, a exprimé sa reconnaissance à tous les membres et a donné l'assurance que tout serait mis en œuvre pour contribuer au renforcement du Centre et, par son intermédiaire, pour appuyer les partenariats régionaux, dans la perspective commune d'améliorer la résilience de la région. Le représentant a également réaffirmé l'importance de la coopération régionale en matière de réduction des risques de catastrophe, faisant observer que le Centre avait un rôle essentiel à jouer pour faciliter l'évaluation des risques de catastrophe, la planification aux fins de la réduction des risques et l'intégration de la réduction des risques dans le processus de développement, sans quoi la gestion des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience pourraient être compromis.

B. Rapport sur les résultats de la réunion d'experts de haut niveau sur la gestion de l'information sur les catastrophes, tenue à Islamabad les 19 et 20 février 2020

(Point 3 de l'ordre du jour)

8. Des informations concernant les résultats de la réunion d'experts de haut niveau sur la gestion de l'information sur les catastrophes figurent à l'annexe II du présent document.

C. Rapport sur la gouvernance et la situation administrative et financière du Centre, y compris sur les progrès accomplis en ce qui concerne le processus d'examen du Centre

(Point 4 de l'ordre du jour)

9. Le Conseil d'administration était saisi du rapport sur la gouvernance et la situation administrative et financière du Centre.

10. Le secrétariat a présenté au Conseil des informations sur la gouvernance et la situation administrative et financière du Centre, notamment sur l'état d'avancement de l'examen le concernant, en application de la résolution 71/11 de la Commission.

11. Les élections au Conseil ont eu lieu lors de la soixante-quinzième session de la Commission, tenue en mai 2019, comme le Conseil l'avait lui-même proposé à sa troisième session dans le programme de travail du Centre pour 2019 et 2020. Les pays et régions ci-après ont été élus membres du Conseil : Bangladesh ; Cambodge ; Inde ; Iran (République islamique d') ; Macao (Chine) ; Mongolie ; Pakistan et Turquie.

12. Un(e) directeur(trice) (D-1), un(e) administrateur(trice) de programme (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, classe B) et un(e) assistant(e) de secrétariat (G-5) ont été recruté(e)s en 2019. Un(e) consultant(e) a été engagé(e) pour mener une étude de l'offre et de la demande en matière de gestion de l'information sur les catastrophes. Deux vacataires ont également été engagé(e)s pour assurer des fonctions de communication, d'information et de soutien administratif et financier au Centre.

13. Les locaux du Centre situés dans le bâtiment Sepand étaient conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle des Nations Unies.

14. Conformément à la résolution 71/11, il a été procédé à l'examen du Centre et le rapport final serait soumis à la Commission pour examen à sa soixante-seizième session, en mai 2020.

15. La ratification de l'accord avec le pays hôte a été finalisée et communiquée officiellement au secrétariat de la CESAP par le pays hôte.

16. Sous la direction du Bureau des affaires juridiques du Secrétariat, la CESAP et le Gouvernement de la République islamique d'Iran travaillent à la mise au point de la version définitive de l'accord administratif et financier du Centre.

17. Le montant total des contributions au Centre s'élève à ce jour à 4 409 030 dollars. Le montant total des contributions au Centre en 2019 s'élevait à 397 043 dollars, dont 385 043 dollars provenaient du Gouvernement de la République islamique d'Iran.

18. En 2019, les dépenses se sont élevées à 1 087 979 dollars et le solde des fonds au 31 décembre 2019 était de 2 108 825 dollars.

19. Le secrétariat a à nouveau remercié chaleureusement le Gouvernement de la République islamique d'Iran pour son soutien au Centre sur le plan politique, financier et logistique. Le secrétariat a également informé le Conseil des activités de sensibilisation que la Secrétaire exécutive a entreprises pour amener d'autres pays donateurs à augmenter et à élargir la base de revenus du Centre.

20. Les membres du Conseil ont été informés de l'examen indépendant dont le Centre a fait l'objet. Le consultant indépendant de la CESAP a expliqué quelle était la finalité de l'examen, ainsi que la méthode suivie. Le Conseil a également été informé des recommandations adressées à la Commission en ce qui concerne les gammes de services du Centre et les perspectives pour la suite.

21. Le représentant du Gouvernement de la République islamique d'Iran a remercié le consultant d'avoir mené l'examen indépendant du Centre. Il se réjouissait que l'utilité du Centre ait été mise en évidence dans cet examen et que les recommandations adressées au Conseil quant aux orientations stratégiques visant à renforcer l'efficacité et les capacités du Centre pour la prochaine période aillent dans ce sens.

22. Le représentant a exprimé sa sincère gratitude au Gouvernement pakistanais pour la remarquable hospitalité dont il avait fait preuve en accueillant la session du Conseil. Le représentant a également remercié le secrétariat de la CESAP, en particulier son Secrétaire exécutif adjoint, et l'équipe du Centre, notamment son Directeur, pour avoir travaillé sans relâche afin de faire concrètement aboutir les travaux du Centre et d'assurer la bonne exécution de ses programmes dans toute la région. Le représentant a également remercié les membres du Conseil pour leur participation active aux échanges tenus dans le cadre de la session du Conseil.

23. Le Conseil a noté avec satisfaction que le Gouvernement de la République islamique d'Iran, conformément à la résolution 71/11, était résolument déterminé à fournir tout le soutien nécessaire pour appuyer le Centre.

24. Le Conseil a été informé des efforts déployés par le Gouvernement de la République islamique d'Iran pour organiser et faciliter l'obtention de visas pour le personnel du secrétariat du Centre avant la ratification de l'accord avec le pays hôte.

25. Le Conseil a également pris note des efforts déployés par ce même Gouvernement pour mettre à disposition des locaux pour y établir le siège du Centre et de sa détermination à apporter un soutien politique et financier sans faille afin de garantir la pérennité des programmes du Centre à long terme.

26. Le Conseil a également fait observer que, compte tenu de l'ampleur des besoins dans la région et de la pertinence du mandat du Centre pour y répondre, il était nécessaire de diversifier les sources de financement et de promouvoir et mettre en place un réseau de partenariats dans toute la région.

27. Le représentant du Gouvernement turc a insisté sur l'importance de l'examen indépendant du Centre. Le représentant a déclaré qu'il était important d'élargir les activités du Centre en Asie et dans le Pacifique et de recenser les besoins propres à chaque pays en s'appuyant sur une approche multirisque. Le Centre devait utiliser toutes les données et tous les modèles de

tous les pays de la région et tirer parti de leurs capacités. Les catastrophes sont des phénomènes qui ont des conséquences horizontales et qui touchent directement tous les secteurs, y compris la santé, la culture et la jeunesse. Le représentant a également souligné qu'il était essentiel d'obtenir des sources de financement supplémentaires et de chercher à consolider la pertinence des travaux du Centre par rapport aux programmes en cours du secrétariat.

28. Le secrétariat a déclaré qu'une aide supplémentaire était nécessaire de la part des membres du Conseil afin d'élargir la base financière du Centre. Les contributions de tous les membres du Conseil et des autres États membres étaient bienvenues. Les membres et les membres associés ont été encouragés à envisager d'inclure une telle contribution dans leur planification à long terme. Le secrétariat a également invité instamment les membres du Conseil à continuer à fournir au Centre des orientations judicieuses et à s'intéresser de près aux questions le concernant lors de la session de la Commission, qui constitue la réunion politique de plus haut niveau dans la région.

D. Programme de travail

(Point 5 de l'ordre du jour)

29. Le Conseil était saisi du projet de plan de travail du Centre pour 2020.

30. Le secrétariat a présenté au Conseil le programme de travail pour 2020. Dans la perspective d'un programme de travail stratégique pluriannuel, des programmes clefs relevant des trois domaines de prestation de service du Centre seraient adoptés à la lumière de ce qui suit : recommandations issues de l'examen indépendant, application de la théorie du changement et résultats de l'étude sur l'offre et la demande en matière de gestion de l'information aux niveaux national et régional.

31. En ce qui concerne les services liés au répertoire d'information et de savoir, le Centre appliquerait la théorie du changement et organiserait un atelier avec les partenaires concernés et pertinents de la région. Le Centre s'efforcerait également de tenir compte des conclusions de l'étude sur l'offre et la demande. En 2020, une analyse approfondie serait menée dans au moins cinq pays afin d'évaluer la situation initiale, ainsi que les demandes et les lacunes en matière de fourniture de données sur les risques de catastrophe pour la réduction des risques au niveau national. Ces pays, à savoir le Bangladesh, le Népal, le Pakistan, la République islamique d'Iran et le Tadjikistan, ont été sélectionnés parce qu'ils étaient fortement exposés au risque et étaient dotés de faibles capacités. Le Centre dispensera ses services en matière de gestion de l'information sur les catastrophes aux fins d'un développement et d'une planification tenant compte des risques à au moins un pays, à la demande de celui-ci. Il s'agira de comprendre comment la gestion de l'information sur les catastrophes et les meilleures pratiques en matière de réduction des risques peuvent stimuler le développement et la planification fondés sur les risques, le but étant de parvenir à un développement durable sans laisser personne de côté.

32. Le Conseil a également noté que dans le domaine du développement des capacités, le Centre se concentrerait sur au moins deux domaines, dont l'un serait l'évaluation des besoins en matière de gestion de l'information au niveau national. De plus, le Centre concevra au moins un module de formation axé sur la notification des informations sur l'impact des tempêtes de sable et de poussière par l'intermédiaire du système de suivi du Cadre de Sendai. Une formation aux outils et aux méthodes de suivi du Cadre de Sendai serait également dispensée au Pakistan.

33. En ce qui concerne les services régionaux d'information sur les catastrophes transfrontières, le Conseil a pris note des efforts déployés par le Centre pour mettre au point une méthode permettant d'évaluer sur le long terme les effets préjudiciables des tempêtes de sable et de poussière au niveau régional, ce qui faciliterait l'élaboration d'un plan d'action régional pour lutter contre ces tempêtes. En collaboration avec l'OMM et les divisions concernées de la CESAP, le Centre poursuivrait également ses travaux actuels sur la prévision de l'impact des tempêtes de sable et de poussière. Le Conseil a également pris note des efforts actuellement déployés par le Centre pour faciliter la mise en place d'une antenne du Système d'annonce et d'évaluation des tempêtes de sable et de poussière en Asie occidentale.

E. Date et lieu de la cinquième session du Conseil d'administration

(Point 6 de l'ordre du jour)

34. Le représentant du Gouvernement turc a fait part de l'intérêt de son pays à accueillir la prochaine session du Conseil, éventuellement en novembre. La date et le lieu exacts seront décidés ultérieurement, une fois que le Gouvernement turc aura confirmé son intérêt.

F. Questions diverses

(Point 7 de l'ordre du jour)

35. Le Conseil a pris note avec satisfaction du projet de rapport annuel du Centre, qui renferme des informations sur l'impact et les résultats des activités qu'il a menées depuis sa création.

G. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa quatrième session

(Point 8 de l'ordre du jour)

36. Le 20 février 2020, le Conseil a approuvé la section du rapport contenant les questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention. Il a examiné puis approuvé le projet de compte rendu des travaux qui a été communiqué aux membres après la session. Le rapport complet du Conseil sur les travaux de sa quatrième session serait soumis à la Commission pour approbation à sa soixante-seizième session.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

37. Le Conseil d'administration a tenu sa quatrième session à Islamabad le 20 février 2020. M. Muhammad Afzal, Président de l'Autorité pakistanaise de gestion des catastrophes, M. Seyed Hamid Pourmohammadi Gelsefidi, Vice-Président adjoint de l'Organisation du plan et du budget de la République islamique d'Iran et le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP ont prononcé un exposé introductif.

B. Participation

38. Les représentantes et représentants des membres du Conseil ci-après ont participé à la session : Bangladesh ; Cambodge ; Fidji ; Iran (République islamique d') ; Mongolie ; Pakistan et Turquie.

C. Élection du Bureau

39. Le Conseil d'administration a élu le Bureau suivant :

Président : M. Muhammad Afzal
(Pakistan)

Vice-Président : M. Mehmet Gulluoglu
(Turquie)

D. Ordre du jour

40. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport sur les activités du Centre depuis la troisième session du Conseil d'administration.
3. Rapport sur les résultats de la réunion d'experts de haut niveau sur la gestion de l'information sur les catastrophes, tenue à Islamabad les 19 et 20 février 2020.
4. Rapport sur la gouvernance et la situation administrative et financière du Centre, y compris sur les progrès accomplis en ce qui concerne le processus d'examen du Centre.
5. Programme de travail.
6. Date et lieu de la cinquième session du Conseil d'administration.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa quatrième session.

E. Autres manifestations

41. La réunion d'experts de haut niveau sur la gestion de l'information sur les catastrophes s'est tenue à Islamabad les 19 et 20 février 2020, en marge de la quatrième session du Conseil.

Annexe I

Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
	Report on the activities of the Asian and Pacific Centre for the Development of Disaster Information Management since the third session of the Council (en anglais seulement)	2
	Report on the administrative and financial status of the Asian and Pacific Centre for the Development of Disaster Information Management (en anglais seulement)	4
	The Asian and Pacific Centre for the Development of Disaster Information Management programme of work for 2020 (en anglais seulement)	5
ESCAP/APDIM/2020/1	Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes sur les travaux de sa quatrième session	
<i>Distribution limitée</i>		
ESCAP/APDIM/GC/2020/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	1
<i>Documents d'information (en anglais seulement)</i>		
	List of participants	1
	Information for participants	1
	Tentative programme	1

Annexe II

Réunion d'experts de haut niveau sur la gestion de l'information sur les catastrophes, tenue à Islamabad les 19 et 20 février 2020

1. En coopération avec l'Autorité pakistanaise de gestion des catastrophes, le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes a organisé la réunion d'experts de haut niveau sur la gestion de l'information sur les catastrophes à Islamabad les 19 et 20 février 2020. La réunion a été organisée conformément au plan de travail du Centre approuvé par son Conseil d'administration lors de sa troisième session tenue à Téhéran le 19 décembre 2018.

2. Des représentant(e)s, des haut(e)s responsables et des expert(e)s de haut niveau des pays membres de la CESAP, à savoir du Bangladesh, du Cambodge, des Fidji, de la Mongolie, du Pakistan, de la République islamique d'Iran et de la Turquie, ont participé à la réunion d'experts de haut niveau sur la gestion de l'information sur les catastrophes. Des représentant(e)s d'Islamic Relief Pakistan, de la Commission provinciale de gestion des catastrophes du Sindh et du Punjab, du Conseil pakistanais de l'ingénierie et du Réseau humanitaire national du Pakistan ont participé à la réunion. Des représentant(e)s de l'Agence des États-Unis pour le développement international, de la Direction suisse du développement et de la coopération, de l'Organisation de coopération économique, du Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes, du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et de l'ambassade du Tadjikistan au Pakistan étaient également présent(e)s à la réunion.

3. Cette réunion a été l'occasion de débattre de certains sujets stratégiques tels que le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique, ainsi que les besoins et priorités des pays de la région à court et moyen termes, y compris en ce qui concerne certains risques spécifiques.

Principales conclusions et recommandations

4. La réunion d'experts a recommandé au Centre d'appliquer les mesures ci-après en 2020 et au-delà.

5. La réunion d'experts a examiné et apprécié les efforts faits par le Centre pour parvenir à une compréhension commune des besoins spécifiques en matière de gestion de l'information sur les catastrophes aux niveaux régional et national dans la région Asie-Pacifique et encouragé le Centre à poursuivre ses activités d'évaluation de l'offre et de la demande de gestion de l'information dans la région.

6. Il a été demandé au Centre d'envisager de fournir des outils et des ressources de gestion de l'information dans les langues nationales afin de les rendre plus accessibles et de renforcer plus efficacement les capacités au niveau national.

7. Les participantes et les participants à la réunion ont souligné qu'il fallait encore renforcer les capacités des pays afin de les aider à élaborer leur rapport intermédiaire dans le cadre des mécanismes internationaux, tels que le système de suivi du Cadre de Sendai. Le Centre a proposé de fournir des orientations supplémentaires visant à intégrer les effets des aléas climatiques tels que les tempêtes de sable et de poussière dans le rapport qui sera établi sur le suivi du Cadre de Sendai.

8. Faisant des recommandations sur la plateforme de gestion de l'information au niveau régional, la réunion d'experts a proposé de prendre en considération l'interopérabilité des systèmes de gestion de l'information aux niveaux local et national, même si, à ce stade, le Centre ne se concentrait que sur les niveaux régional et national.

9. En ce qui concerne les tempêtes de sable et de poussière, la réunion a accueilli avec satisfaction l'exposé détaillé du Gouvernement de la République islamique d'Iran et est convenue qu'il était urgent d'élaborer un plan d'action régional basé sur les effets concrets à long terme des tempêtes de sable et de poussière, en particulier dans les zones transfrontières les plus touchées. À cet égard, la réunion a encouragé le Centre à poursuivre ses travaux sur l'évaluation des risques à long terme des tempêtes de sable et de poussière dans la région Asie-Pacifique. La réunion a noté avec satisfaction les faits nouveaux susceptibles de contribuer à la création d'une antenne du Système d'annonce et d'évaluation des tempêtes de sable et de poussière de l'Organisation météorologique mondiale en Asie occidentale.

10. Prenant note des projets de recommandations de l'examen du Centre, la réunion a encouragé ce dernier à poursuivre ses activités en partenariat avec les organisations concernées de la région.

11. En ce qui concerne la gestion des risques d'inondation, la réunion s'est félicitée de l'exposé du Gouvernement pakistanais, et les experts sont convenus qu'il importait de collaborer avec les services hydro-météorologiques nationaux afin de renforcer la coopération régionale sur la base des retours d'expérience dans le domaine de l'aménagement du territoire et des bonnes pratiques recensées en la matière. La réunion a encouragé le Centre à examiner ces questions pour les inclure dans son domaine d'activité de renforcement des capacités.

12. En ce qui concerne la gestion des risques sismiques, la réunion s'est félicitée des exposés d'experts présentés par les Gouvernements turc et pakistanais et a encouragé le Centre à multiplier les occasions de mettre en commun les expertises, notamment en étendant les réseaux de surveillance des tremblements de terre au niveau régional afin de produire des cartes des risques à plus haute résolution.

13. La réunion est convenue de la nécessité de tirer parti des innovations dans la gestion de l'information sur les catastrophes, s'est félicitée des activités de prévision des tempêtes de sable et de poussière axées sur les effets que le Centre a présentées et a encouragé celui-ci à poursuivre ces efforts.

14. En ce qui concerne la coopération régionale, la réunion s'est félicitée de l'éclairage apporté par les Gouvernements cambodgien et pakistanais sur la contribution que la coopération au niveau régional pourrait apporter à la gestion de l'information sur les risques de catastrophe, notamment en ce qui concerne l'élaboration de protocoles et d'orientations précis, avec des paramètres clairs, afin de faciliter le partage d'ensembles de données spécifiques ainsi que dans le contexte d'aléas climatiques transfrontaliers. La réunion a encouragé le Centre à étudier la possibilité d'orienter ses activités dans cette direction dans le cadre de ses programmes à plus long terme. La réunion a également souligné l'importance d'une structure régionale telle que le Centre, qui soit de nature à instaurer la confiance entre les partenaires afin de faciliter le partage des données et s'est félicitée, à cet égard, que des occasions telles que la réunion d'experts se présentent.

Annexe III

État financier du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes pour l'année s'achevant le 31 décembre 2019
(En dollars des É.-U.)

<i>Recettes</i>	
Contributions	397 043
Intérêts créditeurs	57 670
Recettes totales	454 713
<i>Moins : dépenses</i>	
	(1 089 162)
Solde net (déduction faite des dépenses)	(634 448)
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2019	2 802 549
Remboursement aux donateurs	-
Montant disponible au 31 décembre 2019	2 168 100

Annexe IV

**État financier du Centre Asie-Pacifique pour le développement de
la gestion de l'information sur les catastrophes pour l'année
s'achevant le 31 décembre 2019, par élément de projet**
(En dollars des É.-U.)

	<i>Renforcement de la gestion de l'information sur les catastrophes dans la région Asie-Pacifique</i>	<i>Appui institutionnel au Centre (multidonateurs)</i>	<i>Total</i>
<i>Recettes</i>			
Contributions	385 043	12 000	397 043
Intérêts créditeurs	57 077	593	57 670
Recettes totales	442 120	12 593	454 713
<i>Moins : dépenses</i>			
	(1 089 162)	-	(1 089 162)
Solde net (déduction faite des dépenses)	(647 042)	12 593	(634 449)
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2019	2 782 268	20 281	2 802 549
Remboursement aux donateurs	-	-	-
Montant disponible au 31 décembre 2019	2 135 226	32 874	2 168 100

Annexe V

Contributions en espèces versées au Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes pour l'année s'achevant le 31 décembre 2019
(En dollars des É.-U.)

<i>Pays/Région</i>	<i>Pour l'année s'achevant le 31 décembre 2019</i>	<i>Pour l'année s'achevant le 31 décembre 2018</i>
Iran (République islamique d')	385 043	978 515
Cambodge	2 000	-
Macao (Chine)	10 000	10 000
Total	397 043	988 515